



Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez

101, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec) J0K 1W0
Téléphone : 450 883-2264 Télécopieur : 450 883-0833
Courrier électronique : info@munsar.ca Site web : www.munsar.ca

Aux contribuables de la susdite municipalité

A V I S P U B L I C

R È G L E M E N T 9 0 3 – 8 4 – 2 0 2 3

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉ, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT AU CODE MUNICIPAL, QUE :

LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 09 MAI 2023, LE CONSEIL A ADOPTÉ LE RÈGLEMENT NUMÉRO 903-84-2023 AYANT POUR EFFET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT 903-2020 SUR LES USAGES CONDITIONNELS AFIN DE RÉGIR LES INSTALLATIONS SANITAIRES DE PLUS DE 25 ANS.

LE PRÉSENT RÈGLEMENT RÉGIR LES INSTALLATIONS SANITAIRES DE PLUS DE 25 ANS DANS LE CADRE DES LOCATIONS À COURT TERME.

LE RÈGLEMENT NUMÉRO 903-84-2023 ENTRE EN VIGUEUR LE 10 MAI 2023, DATE DE LA PUBLICATION DU PRÉSENT AVIS.

CE RÈGLEMENT PEUT ÊTRE CONSULTÉ AU BUREAU MUNICIPAL AUX HEURES NORMALES D'OUVERTURE.

DONNÉ À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE DIXIÈME JOUR DU MOIS DE MAI DEUX MILLE VINGT-TROIS.

ANICK BEAUVAIS
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

**CERTIFICAT DE PUBLICATION
(RÈGLEMENT NUMÉRO 903-84-2023)**

JE, SOUSSIGNÉE, ANICK BEAUVAIS, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE QUE J'AI PUBLIÉ L'AVIS CI-ANNEXÉ EN L'AFFICHANT EN QUATRE (3) EXEMPLAIRES AUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL AINSI QUE SUR LE SITE WEB LE DIXIÈME JOUR DU MOIS DE MAI DEUX MILLE VINGT-TROIS.

**EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT À
SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE DIXIÈME JOUR DU MOIS DE MAI
DEUX MILLE VINGT-TROIS.**



ANICK BEAUVAIS
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE